

CIRCULAIRE N° 13 / 2024 – 15 février 2024

Objet : Enseignement des langues régionales : un séparatisme culturel ?

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

La situation des écoles DIWAN en Bretagne présente des « *risques juridiques importants* » selon la Cour régionale des comptes.

Ci-joint le rapport complet et sa synthèse.

L'article du Monde de ce matin note qu'« *Il intéresse aussi le Pays basque, la Corse, l'Occitanie ou l'Alsace où des structures similaires à Diwan existent* »...

Amitiés laïques et fédérales.